

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 <p>USSON-EN-FOREZ VILLAGE SPORT NATURE</p>	<p align="center"><b>Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON EN FOREZ</b></p>	<p align="center"><b>Délibération n° D20232702-06 Du 27 février 2023 SALLES COMMUNALES ACTUALISATION DES TARIFS</b></p>
--	---	---

Nombre de membres				Date de la convocation	22.02.2023
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	22.02.2023
En exercice	15				
Qui ont pris part à la délibération	12	Pouvoir	2		

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Josette FOLLÉAT, 1<sup>ère</sup> adjointe

**Étaient présents :** BEAL H – FOLLEAT J – GALLON M – RIVAL N – DELORME D – BRIAND S – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T – JOUMARD-DESSALCES S – SIBAUD-BUSSAC L – PAULET N – MOUTON J (12)

**Absents :** SIBAUD-BUSSAC L – PAULET N – MOUTON J (3)

**Secrétaire :** Josette FOLLÉAT

### SALLES COMMUNALES ACTUALISATION DES TARIFS

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'actualiser les tarifs de location des salles communales qui n'ont pas été actualisés depuis 2015 – 2016 :

PETITE SALLE POLYVALENTE		
	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF
Association locale	80 €	100 €
Association extérieure	220 €	250 €
Privé repas	250 €	280 €
Apéritif	100 €	120 €
Assemblée Générale	Gratuit	Gratuit
Congrès	Gratuit	Gratuit
Exposition	80 €	100 €
Cautiion	500 €	500 €
GRANDE SALLE POLYVALENTE		
	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF
Association locale avec recettes	280 €	300 €
Association locale – Bal	350 €	370 €
Association extérieure avec recettes	850 €	850 €
Privé repas	500 €	500 €
Forfait vogue	500 €	500 €
Privé ou professionnel avec recettes	850 €	850 €
Congrès	Gratuit	Gratuit
Association locale – manifestation sportive sans recette	Gratuit	Gratuit
Cautiion	500 €	500 €
SALLE DE CINÉMA		
	Ancien tarif	Nouveau tarif
Particulier	200 €	200 €
Association	100 €	100 €
Cautiion	500 €	500 €

SALLE DU CERCLE		
	Ancien tarif	Nouveau tarif
Apéritif	90 €	90 €
Association locale avec recettes	50 €	50 €
Particulier ou professionnels avec recettes	/	80 €

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir statuer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- **Accepte** la revalorisation des tarifs dans les termes présentés, **à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023** ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Ont signé au registre tous les membres présents. Fait à Usson en Forez, le 28 février 2023.



Hervé BÉAL, Maire	Josette FOLLÉAT, secrétaire de séance
-------------------	---------------------------------------